

# LE P'TIT MAREUILLAIS

ÉTÉ 2015

*Chères Mareuillaises, chers Mareuillais,*

*Quels jolis noms que le nom de notre village et celui de ses habitants; c'est un attachement tout particulier à notre commune et à son territoire...*

*Si je débute ce petit journal par cette phrase, c'est qu'à mon sens, nous vivons et nous allons vivre un bouleversement au sein du territoire du Rouillacais auquel appartient notre commune. Dans les mois qui viennent, une décision historique va être prise; vous n'êtes pas sans savoir que les Communautés de Communes vont devoir se regrouper; notre Communauté de Communes du Rouillacais n'en sera pas exemptée puisque son nombre d'habitants (environ 10200) est inférieur au seuil de 15000 fixé par le gouvernement et acté par le Sénat et L'Assemblée nationale. Regroupement réfléchi, mais aussi contraint. D'un côté l'Aigrinois, Le Manslois, de l'autre le Jarnacais et le Cognacais. Les communes, les délégués communautaires ont une lourde décision, difficile à prendre. Plus attachés à se tourner vers le Jarnacais, le Préfet, lui, semble préférer un regroupement des 5 communautés : Grande Champagne, Jarnac, Châteauneuf, Rouillac et Cognac. Mais aussi pourquoi pas Aigre?*

*De fait, aurons-nous vraiment le choix?*

*Des rencontres ont déjà eu lieu avec les élus des communautés de communes de Jarnac et d'Aigre, afin de faire un point sur les diverses compétences des structures. S'il y a des similitudes, la compétence scolaire qui est en place à Jarnac est un sujet de discussions car Rouillac n'a pas cette compétence et Jarnac souhaite la conserver; aux dernières nouvelles, des dérogations seront accordées.... La loi NOTRE est actée et l'obligation de regroupement est dictée. Une autre piste est également envisagée, à savoir la création d'une commune nouvelle qui reprendrait en fait les 20 communes qui forment actuellement la communauté de communes du Rouillacais.*

*Je vous livre mon avis personnel qui n'engage que moi. Jarnac me semble la direction la plus appropriée de par le territoire qui ressemble au nôtre; surtout aussi parce que les deux communautés de communes dépendent du pays Ouest Charente. J'ai aussi un attrait assez fort pour Aigre, territoire qui reste comme le nôtre très rural. La commune nouvelle, il y a déjà quelque temps que j'y pense. Cognac est pour moi une direction qui ne correspond pas au territoire et je crains que dans un ensemble à cette échelle, les communes comme la nôtre ne soient pas représentées comme il se doit et que le fossé entre les cités urbaines et les villages ne se creuse davantage. En tout cas, le discours politique bien huilé qui nous a été délivré lors d'une rencontre avec tous les élus du territoire Ouest Charente ne fait pas débat! C'est un discours politique avec tout ce que ça implique : des promesses, des certitudes, des mots!!!!*

*Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite à venir.*

*Dans cette attente, voici quelques nouvelles sur la vie de Mareuil.*

# INFORMATIONS DIVERSES



## **La voirie :**

Un point sur les trois principaux chantiers qui sont pratiquement terminés ; Une partie de la voie communale 7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Ces travaux sont terminés, sous réserve de la bonne évacuation des eaux pluviales au point bas sur la VC7. Les travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie sont presque achevés. Il reste une bordure à mettre en place en sortie de village et une nouvelle buse à installer. Nous attendons l'intervention de l'entreprise. Les travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis sont terminés.

Les employés communaux ont effectué une opération « bouchage » de trous à l'enrobé, là où la voirie était vraiment en mauvais état. Il reste encore du travail.

Autre sujet concernant la voirie et dont vous vous avez peut-être eu connaissance au travers des comptes rendus de conseil : le projet de ralentisseur rue des écoles au niveau de l'entrée du parking de l'école.

Les balises mises en place en 2014 ont montré une efficacité relative quant à la circulation des véhicules. De plus, lors des travaux agricoles (moissons), il s'est avéré que nous avons été obligés de retirer les balises d'un côté afin de laisser le passage aux engins. Après rencontre avec un des responsables de l'agence départementale de l'aménagement, la solution d'un ralentisseur a été abordée et ensuite actée par le conseil municipal. Le géomètre pour le relevé topographique sera sur place le mardi 28 juillet et l'étude de faisabilité a été confiée dans son intégralité au bureau d'études BETG d'Aigre. Ce dispositif permettra de sécuriser encore plus l'école et protéger les enfants.



## **Les bâtiments :**

Le remplacement des fenêtres de la BCD a été réalisé par l'entreprise Firmin début juillet. Nous attendons les entreprises pour la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate, mais aussi pour les travaux de rénovation du hall et de la salle informatique. Les parties bois du nouveau bâtiment ont été poncées pour recevoir une protection lasurée.

La clôture le long des vignes sera remplacée très prochainement.

Pour poursuivre, certains éléments extérieurs seront repeints par les agents du SIVOS.

## **Le cimetière :**

Le recensement des concessions sans titre de propriété est terminé. Reste un gros travail de prospection sur site pour connaître les noms et prénoms des personnes. Vous allez pouvoir voir sur les tombes concernées, des petits panneaux informatifs qui vous donneront la marche à suivre. Le columbarium, en place, sera agrémenté sur ses abords par des arbustes et une partie engazonnée.

### **Feu d'artifice du 13 juillet :**

Très décevant de part sa durée, ce feu d'artifice devait être beaucoup plus beau et plus long que les années passées. La commune a changé de fournisseur, payé plus cher pour un résultat catastrophique qui a laissé les spectateurs quelque peu dubitatifs et en attente.... Une réclamation a été faite auprès du fournisseur; Nous attendons leur réponse. Le punch nous a fait un peu oublier les déboires de ce loupé.



### **Repas du 3° âge :**

Prévu le samedi 19 septembre à midi. Un service de bus sera mis à disposition; le choix du restaurant va être arrêté très prochainement et les personnes concernées prévenues par un petit courrier.



### **Mairie – Poste :**

En raison des congés annuels de la secrétaire de mairie et de la gérante de l'agence postale, fermeture des deux structures du 3 août au 14 août 2015 inclus.

Le dépôt de pain ne sera pas assuré durant cette période.

Exceptionnellement, la mairie sera également fermée le mardi 18 août 2015.

Je vous rappelle également les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie, à compter du 5 octobre 2015 :

**MARDI**

**9H00-12H00**

**13H00-17H00**

**MERCREDI**

**9H00-12H00**

**VENDREDI**

**9H00-12H00**

## PETITS RAPPELS ET AUTRES INFORMATIONS.....



### L'EAU

Depuis plusieurs semaines, la chaleur et la sécheresse sévissent sur une bonne partie de notre pays et la Charente n'est pas exemptée. Pas de pluie depuis plus d'un mois et il est de notre devoir de porter une attention toute particulière à l'utilisation de l'eau. Que ce soit à la maison, en privilégiant la douche à la place du bain en veillant à bien fermer le robinet et aussi vérifier s'il y a des fuites... Que ce soit aussi pour l'arrosage des jardins et les traitements des parcelles de vignes. Nous avons un trésor sur la place du village et beaucoup nous envient notre Fontaine.

Cependant, comme d'habitude, certains en abusent et ne pensent qu'à eux en pompant des quantités d'eau importantes!

Le civisme et le partage seraient appréciés pour préserver cette richesse que nous avons la chance de posséder; Pour votre information, le niveau de la Fontaine est en baisse régulière et s'il continue de baisser la pompe s'arrêtera d'elle même. Inutile d'appeler la mairie dans ce cas.



### ORDURES MENAGERES, SACS JAUNES, DECHETTERIE ET CONTENEURS A VERRE

Un nouveau règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés va être très prochainement présenté au conseil communautaire; je vous en livre quelques extraits qui me semblent importants et quelques rappels sur le sujet ne seront pas superflus pour certains. Les déchets ménagers (sacs noirs) doivent être mis dans des sacs fermés avant d'être déposés dans les poubelles ou les conteneurs. Les sacs jaunes ne doivent contenir que des déchets recyclables secs tels les papiers, journaux, boîtes métalliques, cartons de petite taille, briques alimentaires, bouteilles et flacons plastique.

Sont exclus les emballages souillés (sacs noirs), les sacs et films plastiques (déchetterie), les barquettes, les pots de yaourt, les couches culottes (sacs noirs), le POLYSTYRENE. Ceci est un rappel, mais il me semble important de le faire. Concernant la déchetterie, vous devez y déposer les déchets végétaux (note dans ce journal), les encombrants, les gravats, les cartons bruns, les films plastiques, etc etc. Lorsque le règlement sera approuvé, j'en transmettrai un exemplaire à chaque foyer. Concernant les conteneurs à verre, un retard dans l'enlèvement des verres a donné lieu à un spectacle bien affligeant aux abords des dits conteneurs. Des bouteilles cassées, étalées de part et d'autre! Quel manque de civisme et quel exemple pour les jeunes générations; alors qu'il est si simple de les laisser soit dans des sacs ou tout simplement les garder quelques jours de plus à domicile. Petit rappel : si le verre (type vitre) ne rentre pas dans le conteneur, il y a la déchetterie; idem pour les plats ou objets en céramique, porcelaine Je vous rappelle que vous payez ce service dans votre redevance d'ordures ménagères!

### ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL - RAPPEL D'AVRIL 2015

Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

## **LOCATAIRES, PROPRIETAIRES - RAPPEL D'AVRIL 2015**

Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



### **NOTE SUR LES FEUX DE PLEIN AIR**

Depuis le 8 juin 2015, par arrêté préfectoral, il est interdit pour les particuliers de procéder au brûlage des déchets verts ménagers. La mairie ne délivrera donc plus d'autorisation de feu et celles qui ont été délivrées avant le 8 juin (pour 3 mois) sont caduques. De plus, le préfet établit le règlement sanitaire départemental et le maire est chargé de faire respecter ce règlement sur sa commune. A charge pour lui d'intervenir auprès des propriétaires non respectueux du règlement.

Des dérogations sont applicables s'il s'agit de déchets verts parasités ou malades. Dans ce cas, la mairie doit orienter les particuliers vers la DRAF (direction régionale de l'agriculture et des forêts). Concernant les brûlages agricoles, une note sera adressée aux agriculteurs (jointe à ce journal). Ces restrictions et interdictions sont relatives à la prévention des incendies et surtout aux émissions polluantes dégagées par les feux de plein air.

## **LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE DOREE**

La commune de Mareuil est dans le périmètre de lutte obligatoire avec risque élevé, contre cette maladie qui met en péril les vignes. Les traitements insecticides obligatoires doivent être réalisés dans le respect de la réglementation, notamment vis-à-vis de la protection des abeilles, ainsi que dans le respect des conditions d'emploi des produits et des bonnes pratiques agricoles. Lorsqu'une date de traitement coïncide avec la floraison de la vigne, le traitement peut être différé pour la protection des insectes pollinisateurs. Voici les dates retenues en 2015 pour la réalisation de ces traitements :

### Vignes conduites en agriculture conventionnelle :

- traitement n°3 (adulticide) : T3 entre le 27 juillet et le 09 août 2015

Vignes conduites en agriculture biologique : pas de traitement à réaliser sur les adultes

## **BRUITS DE VOISINAGE**

Certains administrés nous ont signalé des bruits de voisinage gênants dans la vie de tous les jours. Je vous en indique quelques uns (les plus fréquents) ; Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage.

Animaux : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des maisons concernées et du voisinage et ceci de jour comme de nuit. La divagation des chiens est également à surveiller et l'animal doit rester dans l'enceinte de la propriété de ses maîtres.

Bruits divers : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, tondeuses etc....) ne sont autorisés qu'aux plages et horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

De plus, tous travaux bruyants, publics ou privés sont interdits de 20h à 7h du matin sauf intervention d'utilité publique d'urgence.



## **PRESENCE VERTE, service mis en place par la MSA**

Portage de repas à domicile, tous les jours de la semaine, midi et soir

Jardinage et petit bricolage

Pour toute information relative à ce service, vous pouvez contacter le 05.45.97.81.30 ou sur internet : [presenceverte16@msa-services](mailto:presenceverte16@msa-services)

Une plaquette d'informations est également à votre disposition en mairie.



## **ATELIER VERMILLON**

Peut-être avez-vous remarqué la petite pancarte « Atelier Vermillon » aux Maisons Neuves ?

Depuis le 7 juillet 2015, Monsieur David INGRAND a ouvert un établissement recevant du public où il organise des ateliers modelage, vitrail traditionnel, Art et nature (« Land art », créations originales avec des éléments naturels, sensibilisation à l'environnement).

Ils concernent les enfants à partir de 6 ans et les adultes.

### **TARIFS 2015**

#### *Enfants*

Art et Nature : 13€/enfant

Modelage : 15€ pour 1 enfant avec possibilité de formule Famille et au-delà d'un enfant

#### *Adultes*

Modelage : 20€ pour 1 séance

Stage vitrail traditionnel : 180€ pour 1 personne avec tarifs dégressifs selon la composition de la famille et l'âge

Les matériaux et le matériel sont compris pour toutes les activités.

Pour tous renseignements et réservations, vous pouvez contacter David INGRAND au 06 48 25 26 09 ou 05 45 21 73 88 (entre 12h30 et 14h) ou [davidingrand@gmail.com](mailto:davidingrand@gmail.com)

Atelier Vermillon

16 rue des Epinées

Les Maisons Neuves

16170 MAREUIL

## **ELECTRICITE-PLOMBERIE MONTIGAUD Benoît**



Monsieur MONTIGAUD Benoît vient de créer son entreprise spécialisée dans l'électricité et la plomberie, à La Courade : rénovation électrique, mise en conformité, installation d'éclairage intérieur et extérieur, d'alarme, de VMC, de radiateurs électriques, économie d'énergie avec programmateur de chauffage, travaux de plomberie sanitaire...

Dépannage rapide, devis gratuit.

Artisan qualifié et diplômé.

Contact : 06 95 42 61 14

12 rue des Dames

La Courade

16170 MAREUIL

[b.montigaud@outlook.fr](mailto:b.montigaud@outlook.fr)

# OFFRES D'EMPLOI

## L'Association Loisirs en Pays Rouillacais recherche un animateur ou une animatrice

Type de poste : animation en accueil de loisirs 3/11 ans pour tous les mercredis non scolarisés.

**2 postes à pourvoir !**

Période : du 02 septembre 2015 au 29 juin 2016, tous els mercredis de 12h à 18h30

Type de contrat : Contrat d'Engagement Educatif

Travail en équipe, être titulaire du BAFA ou équivalent, ou en cours de formation. Expérience en animation d'activité et gestion de la vie quotidienne auprès d'enfants d'âge maternel et primaire.

Si l'offre vous intéresse, merci de contacter Sébastien MASSE à l'ALPR au 05.45.96.87.11 ou [alpr@wanadoo.fr](mailto:alpr@wanadoo.fr)

Ou envoyer CV + lettre de motivation à ALPR, 301 avenue Paul Ricard, 16170 ROUILLAC

## L'Agence Technique Départementale de la Charente recherche une secrétaire technique et administrative

Missions : appui aux productions rendues par l'ATD16 dans le domaine de l'assistance technique, juridique et administrative, assistance à la passation des marchés publics de maîtrise d'œuvre pour le compte des collectivités adhérentes, secrétariat administratif, remplacement de l'assistante de direction.

Profil : base de connaissances établie en matière de marchés publics (analyse des offres), des notions de génie civil, maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Power-Point...), saisie de documents, sens du service public, sens relationnel, réactivité, adaptabilité, classement ordonné des documents, travail en équipe, discrétion professionnelle.

Emploi de catégorie C de la filière administrative ou technique.

Les candidatures sont à adresser à :

M. Le Président de l'Agence Technique Départementale

325 route d'Agris

16430 CHAMPNIERS

[contact@atd16.fr](mailto:contact@atd16.fr)

au plus tard le 4 septembre 2015

**Réouverture le 26 Août 2015**

**Distribution alimentaire**  
Mercredi : 11h30 - 12h30 / 13h30 - 15h

**NOUVEAUX LOCAUX,  
NOUVELLE ADRESSE**

**Vesti Boutique**  
Mardi : 14h - 17h  
Mercredi : 10h30 - 12h30 / 14h - 16h30  
Samedi : 14h - 17h

**A Feunat - Rouillac**

*Voici rapidement brossés les sujets qui concernent notre commune. Nous avons beaucoup de travaux sur les espaces verts, la voirie et les bâtiments; nous essayons de les faire en ordre de priorité; la période des congés ralentit aussi nos interventions; notre employé en contrat a été en congés 3 semaines et Mr Buis le sera à partir du 31 juillet au soir pour 3 semaines.*

*N'hésitez pas à me contacter si besoin, ou appeler les adjoints.*

*Je serai assez souvent en réunion pour les sujets brûlants que sont les regroupements de communautés de communes et la mutualisation des services. Si je suis disponible, je vous répondrai rapidement.*

*Les bouleversements qui animent notre pays sont rapides et nombreux et il va falloir s'adapter; déjà dans un premier temps à la nouvelle grande région (des élections nous attendent très prochainement, soit les 6 et 13 décembre 2015); par la suite, les nouvelles communautés de communes, les communes nouvelles, et tout ce qui s'y rapporte; il n'est pas très facile d'envisager l'avenir avec sérénité et prévoir tel ou tel projet; mais après tout, que ça ne nous empêche pas d'avancer comme nous l'avons toujours fait, dans le respect et l'intérêt de notre village. Préservons notre bien vivre, et préservons aussi le monde rural du mieux que nous pouvons. Soyez assurés de mon dévouement, de celui des adjoints et de tous les conseillers municipaux.*

*Bonne lecture et bon été à Mareuil où ailleurs.....*

